



AU SOMMAIRE

Éditorial

Politique

TRIBUNE Guinée équatoriale :

« Les “biens mal acquis” confisqués par la justice française doivent être restitués aux populations spoliées » - page 2

Les élections au Mozambique, les partis historiques au pouvoir en Afrique, la position française – page 3

LAMencartes laboratoire de cartographie électorale de Sciences Po Bordeaux – page 5

Développement

Le Compromis de Séville, ou comment raviver les espoirs déçus d'Addis-Abeba – page 7

Peut-on sauver l'Aide Publique au Développement ? – page 10

Les crises et les dissensions au Sahel viennent de loin et les causes en sont multiples. Propositions pour une évolution de l'APD dans cette région - page 13

La santé en Afrique subsaharienne après la décision américaine (Première partie) - page 16

Culture

« Passage de la bonne mort » - page 21

« 16^{ème} édition du festival Visions d'Afrique » - page 22

Éditorial

Ce bulletin est pour une bonne part consacré aux réactions, réflexions et propositions de plusieurs membres et sympathisants de Fraternité Afrique à la suppression de l'USAID, principale agence américaine de coopération pour le développement par Donald Trump, président des USA, au début de l'année 2025.

Successivement, Pierre Jacquemot, Louis Caudron, Georges d'Andlau, Hubert de Milly et Jean Luc François abordent ce sujet majeur pour la solidarité internationale, en s'interrogeant notamment sur les perspectives d'avenir de l'APD, tandis que Joël Dine met en évidence les conséquences de la disparition de l'USAID pour la santé des femmes et enfants africains.

Pierre Jacquemot enfin fait le compte-rendu de la 4^{ème} Conférence internationale sur le financement du développement qui s'est tenue à Séville du 30 juin au 3 juillet 2025 et qui a rassemblé la quasi-totalité des nations, à l'exception des USA qui ont ainsi manifesté de manière spectaculaire leur singularité et leur isolement.

Dans la partie politique, Gilles Lainé tire les enseignements des élections au Mozambique. Élections en Afrique que cartographie le LAMencartes sous la direction de Christian Bouquet depuis 2016.

« Fraternité Afrique » soutient la pétition de l'ancien sénateur Jean-Pierre Sueur contre la Guinée Équatoriale sur les « biens mal acquis ».

Enfin, dans la partie culture, Gilles Lainé nous régale avec une anecdote sur une rue de la capitale du Mozambique et Xavier Blanchard nous informe sur le 15^{ème} festival cinématographique « Visions d'Afrique » d'Oléron du 15 au 25 octobre prochain.

Gérard La Cognata, Michel Bousquet, José Gohy et Joël Dine

De la politique



TRIBUNE 13 mai 2025

Guinée équatoriale : « Les “biens mal acquis” confisqués par la justice française doivent être restitués aux populations spoliées »

Par Sara Brimbeuf¹ et Jean-Pierre Sueur²

Dans une tribune au « Monde », l'ONG Transparency International et l'ancien sénateur Jean-Pierre Sueur rappellent qu'en cas de blocage, la France peut allouer les fonds saisis à des actions de coopération et de développement dans le pays d'origine.

Voté à l'initiative, notamment, de Transparency International France et d'un des signataires de ce texte, l'article 11 de la loi « solidarité et développement » du 4 août 2021 impose une règle simple : « Les “biens mal acquis” confisqués par la justice française doivent être restitués aux populations spoliées... Puisqu'il s'agit d'argent volé, blanchi en France, et non de dons ou de prêts, ces fonds ne peuvent être assimilés à de l'aide publique au développement : cette restitution est un droit, non une faveur. Transparence et redevabilité sont les piliers de ce dispositif.

¹Responsable de plaidoyer à Transparency International France

²Ancien député et sénateur, ancien secrétaire d'Etat chargé des collectivités locales

Pourtant, près de quatre ans après la condamnation définitive de Teodoro Nguema Obiang Mangue, vice-président de la Guinée équatoriale et fils du président de ce pays, pour blanchiment et détournement de fonds publics, et la confiscation de son hôtel particulier situé avenue Foch à Paris et estimé à 120 millions d'euros, le processus de restitution s'est enlisé. Seuls 6 millions d'euros issus de la vente de véhicules de luxe saisis en 2012 ont été placés sur la ligne budgétaire dédiée en attente d'un bénéficiaire. Pendant ce temps, la Guinée équatoriale multiplie les manœuvres dilatoires : recours contre la confiscation de l'immeuble, rejeté par les juridictions françaises, et désormais internationales de justice (CIJ). Plainte contre la France devant la Cour. Simultanément, la diplomatie s'enlise. Alors que la CIJ a refusé en 2020 d'accorder le statut diplomatique à l'hôtel particulier, la Guinée équatoriale y a cependant installé une partie de son personnel d'ambassade, bloquant ainsi la cession de l'immeuble. Aux velléités des autorités françaises, qui envisageraient de passer outre et d'exécuter la décision de justice en procédant à la vente de l'immeuble, les autorités de Malabo opposeraient des mesures de rétorsion diplomatiques. En attendant, l'immense hôtel particulier de 3 000 m² ayant été confisqué par la justice française, c'est à l'État français qu'il revient d'assumer les frais d'entretien, à hauteur de près 250 000 euros par an, par le biais de l'Agence de gestion et de recouvrement des avoirs saisis et confisqués (Agrasc). Depuis 2021, plus de 1 million d'euros ont ainsi été engloutis, autant de fonds qui seront soustraits au montant final restitué aux populations équato-guinéennes. La France ne

saurait tolérer indéfiniment une telle mascarade, qui bafoue sa justice et piétine sa loi.

Risque de détournement

Une alternative existe. Une circulaire du 22 novembre 2022 a prévu le cas où les autorités du pays d'origine s'opposeraient au financement, par le produit des biens confisqués, de projets de développement dans leur propre pays et œuvreraient cyniquement contre le bien commun de leurs compatriotes spoliés. Cette circulaire prévoit expressément qu'en cas de blocage ou d'échec des négociations diplomatiques avec le pays d'origine des fonds, la France peut allouer les fonds à des actions de coopération et de développement, notamment via des organisations de la société civile du pays concerné. Ceci afin que, conformément à la lettre de la loi du 4 août 2021, les fonds restitués « financent des actions de coopération et de développement dans les pays concernés au plus près des populations ». Dans ce contexte, tout retour des fonds restitués dans le pays présente un risque de détournement. Pour y remédier, des organisations de la société civile française et des pays d'origine proposent, parmi plusieurs pistes, l'aide directe aux collectivités locales et aux associations, ou la mise en place de programmes de bourses dans des universités étrangères, destinés aux étudiants issus de familles à faibles revenus. Une telle solution garantirait que les fonds ne transitent pas par les autorités des pays d'origine en étant versés directement aux universités d'accueil, réduisant les risques de malversation.

Outre les avoirs équato-guinéens, la France s'apprête à restituer plusieurs dizaines de millions d'euros confisqués à l'ancien dirigeant nigérian Sani Abacha et à l'ancien vice-président syrien Rifaat Al Assad. Il s'agira là d'une véritable mise à l'épreuve du nouveau dispositif de restitution. Afin de s'assurer que les fonds ne retombent pas dans les circuits de corruption et soient restitués au bénéfice des populations spoliées, il faudra accompagner ce dispositif d'un message clair, porté au plus haut niveau et non brouillé par des considérations géostratégiques et politiques.

Dernières nouvelles

« Les autorités françaises n'ont pas été impressionnées par le chantage « diplomatique » des dirigeants de ce pays, et ont pris possession de l'immeuble de l'avenue Foch ! C'est positif

(même si ces autorités font un nouveau recours). J'espère que le produit de la vente pourra revenir à la population spoliée. Ce serait la première application de cet article de loi que j'ai fait voter et auquel je tiens tant ! »

Signé Jean-Pierre Sueur, le 10/7/2025

Les élections au Mozambique, les partis historiques au pouvoir en Afrique, la position française. Quelques réflexions...

Par Gilles Lainé

Les faits : les élections générales (présidentielles, législatives, provinciales) se sont tenues le 9 octobre dernier.

Plusieurs partis avaient présenté des candidats : le parti au pouvoir depuis l'indépendance, le Frelimo avait choisi Daniel Francisco Chapo, le parti historique d'opposition, la Renamo, présentait Ossufo Momade, le MDM Lutero Simango, un nouveau parti, le Podemos (Parti optimiste pour le développement du Mozambique) soutenait Venancio Mondlane (un ancien cadre de la Renamo). Après un scrutin marqué par des violences et des irrégularités nombreuses dénoncées par les observateurs³, les résultats déclarés par la Commission nationale électorale (CNE) ont donné Chapo vainqueur avec 70,67 % des voix, suivi de Venancio avec 20,32 %.

Le candidat de la Renamo arrivant derrière avec 5,81%. L'abstention s'étant élevée à 56,52%.

Immédiatement ces résultats (qui doivent être proclamés par le conseil constitutionnel le 23 décembre) ont été contestés. Venancio Mondlane s'est déclaré vainqueur de la présidentielle et a appelé à la grève générale et ses électeurs à manifester. L'assassinat de deux de ses proches

³Les observateurs de l'Union européenne ont estimé que le scrutin a été entaché par des « *altérations injustifiées des résultats des élections au niveau des bureaux de vote et des districts* », constatant que sur un tiers des dépouillements observés, les chiffres « *ne concordent pas* ».

Résultats également déplorés par les évêques catholiques qui dénoncent par la voix de l'archevêque Inacio Saure « *les irrégularités et les actes frauduleux, perpétrés à grande échelle en toute impunité, (qui) ont renforcé le manque de confiance dans les institutions électorales* ».

(dont son avocat Elvino Diaz le 19 octobre) a précipité son départ à l'étranger et remotivé la contestation tant en province que dans la capitale.

A ce jour, ces manifestations ont occasionné une centaine de morts et de nombreux blessés, plus de 1300 arrestations, des dégâts importants dans les centres urbains, une quasi-paralysie du pays (frontière fermée avec l'Afrique du Sud, grève des commerçants, voies de communication bloquées...). La police et l'armée sont mobilisées mais les manifestations et actes de protestation pacifiques ne faiblissent pas, alimentés par une répression violente et l'absence de dialogue réel avec le parti au pouvoir.

Face à cette situation, la société civile locale et de nombreux pays occidentaux représentés à Maputo ont fait des déclarations pour dénoncer les fraudes puis pour condamner la répression disproportionnée.

L'ambassade de France ne s'est pas jointe à ces protestations.

Cela nous inspire **deux remarques** :

On assiste au rejet progressif des partis historiques liés aux indépendances et aux luttes de libération nationale, partis au pouvoir depuis 50 années.

Au Mozambique c'est le cas depuis quelques années, si cela ne s'est pas traduit clairement dans les résultats des scrutins présidentiels précédents, cette perte de confiance s'est manifestée de façon plus évidente dans les scrutins locaux et dans la montée de l'absentéisme.

En Afrique du Sud voisine, le rejet de l'ANC au pouvoir depuis les premières élections au suffrage universel en 1994 est plus évident, pour la première fois (élections générales de mai 2024) le parti n'a pas la majorité absolue au parlement et doit composer une coalition. Ce recul (41,18% des suffrages) est manifeste depuis plusieurs années, alimenté notamment par les scandales qui ont éclaboussés l'ANC.

En Angola, le MPLA voit ses scores décliner même s'il se maintient au pouvoir. Depuis 2012, il perd régulièrement des sièges au parlement (175 en 2012, 124 en 2022).

En Namibie, les résultats des toutes récentes élections sont incertains mais se traduiront par une érosion marquée des suffrages recueillis par la Swapo.

Au Botswana l'opposition a triomphé pour la première fois.

Au Sénégal les partis traditionnels ont marqué le pas face aux nouvelles formations.

Des formations politiques nouvelles émergent et s'imposent face aux désillusions causées par les partis « historiques ». Dans le cas de ce qu'on appelait alors la « ligne de front », les idéaux révolutionnaires qui les animaient lors des luttes pour l'indépendance ont été abandonnés depuis longtemps. Les expériences de gestion socialiste des rapports sociaux et de l'économie ont été décevantes. Le virage vers l'économie de marché a accentué les inégalités au profit d'une élite issue du parti au pouvoir, le népotisme et la « cleptocratie » se sont installés. Dans le cas des autres pays ayant suivi des politiques moins radicales, cette érosion est également manifeste.

Comment expliquer l'attitude de la France devant les événements qui secouent le Mozambique ?

Suite aux événements et en particulier aux très graves blessures d'une manifestante percutée volontairement par un véhicule blindé de la police le 27 novembre, les ambassades des États-Unis, de Grande Bretagne, du Canada, de Norvège, de Suisse, ont « condamné violemment » cette escalade de la violence contre les civils, ont appelé le gouvernement à faire en sorte que les forces de sécurité ne fassent pas un usage disproportionné de la force⁴, qu'une enquête soit menée sur l'incident qui a occasionné les blessures de cette manifestante actuellement en état d'urgence vitale.

L'ambassade de France ne s'est pas associée à cette initiative et est restée muette. Sur son site, les dernières mises à jour des « conseils aux voyageurs » datent du 7 novembre puis du 3 décembre ! En quelques lignes, on y recommande de se tenir éloigné des mouvements de foules et des rassemblements politiques...

S'il est d'usage de ne pas commenter la situation politique sur le site public, un appel au calme et une condamnation de la violence disproportionnée auraient été légitimes. Peut-on se contenter de la déclaration commune de

⁴Dès le 6 novembre, le Haut-commissaire aux droits de l'Homme des Nations unies avait appelé à une « désescalade des tensions ». Amnesty international a également dénoncé, dès le 14 novembre, la violence de la répression, les arrestations arbitraires, les tirs à balles réelles. Human Rights Watch publie un bilan régulier.

l'union européenne sur le déroulement du scrutin ? Quelle analyse politique alimente ce silence qui peut être interprété comme un soutien au régime en place et à la répression violente de l'opposition ? Est-ce une interprétation locale des consignes de discrétion ayant été données à la suite des manifestations anti-françaises en Afrique de l'Ouest ? Est-ce une volonté de ne pas perturber les discussions en cours sur la reprise du projet GNL de Total Énergie au Cabo Delgado ?

Est-ce la conséquence d'une nouvelle politique africaine de la France visant à développer les liens avec les pays anglophones et lusophones africains comme l'indiqueraient les commentaires faisant suite à la visite d'État du président nigérian en France ? Une politique où les intérêts économiques l'emporteraient sur toute considération morale ?

Dans tous les cas, la France gagnerait à affirmer une position claire et fidèle aux grands principes républicains et humanistes. Elle éviterait ainsi les ambiguïtés et les interprétations diverses que soulève son mutisme, notamment sur le continent africain.

En guise d'actualisation

Le pays vient de célébrer ses 50 ans d'indépendance. Les violences post-électorales ont progressivement cessé, elles ont causé la mort d'environ 400 personnes, laissé plus de 3 000 autres blessées... Les résultats définitifs des élections présidentielles ont été corrigés à la marge, un dialogue difficile s'est engagé avec l'opposition. Son chef de file, Venancio Mondlane, demeure actif sur les réseaux sociaux et souhaite créer un nouveau parti (parti Anamalala, expression macua du nord du pays et qui signifie « cela va finir », « on arrive au bout », désignant ainsi la dictature exercée par le Frelimo). Les associations de la société civile restent mobilisées et la plateforme « DECIDE » a saisi le Procureur général de la République pour mettre en accusation l'ancien ministre de l'Intérieur et l'ex-commandant général de la Police.

Pendant ce temps, Total Énergies annonce vouloir reprendre ses activités à Cabo Delgado, vivement poussé par les nouvelles autorités nationales ; l'ambassadeur de France vient de décorer de la médaille de la Défense nationale un groupe de militaires de la marine de guerre mozambicaine ainsi que leurs enseignants de français...

LAMencartes laboratoire de cartographie électorale de Sciences Po Bordeaux

Par Christian Bouquet⁵

Depuis 2016, le laboratoire LAM-CNRS de Sciences Po Bordeaux héberge un **atelier de cartographie électorale africaine** animé par Christian Bouquet (conception) et Valérie Alfaut (réalisation).

L'idée de départ était de se positionner sur un créneau que n'occupait pas le laboratoire de cartographie de Sciences Po Paris (les élections présidentielles en Afrique) et de donner une vitrine médiatique à LAM.

Depuis, nous avons « couvert » **22 élections présidentielles, dans 18 pays**, avec le suivi de deux scrutins successifs au Burkina, au Niger, au Kenya, et au Liberia, ainsi que le traitement **d'élections locales** en Côte d'Ivoire et au Kenya. Soit, à ce jour, **plus de 100 cartes inédites**, en accès libre. La couverture de l'élection sénégalaise du 25 mars 2024 mérite d'être rappelée.

<https://www.lam.sciencespobordeaux.fr/senegal-presidentielle-2024-24-mars/>

Ce travail a valu à **LAM une très bonne exposition sur les moteurs de recherche**. Quand on demande à Google « élections Côte d'Ivoire » ou « élections Kenya », puis « images », les cartes de LAM sont très bien positionnées. Certains médias reprennent systématiquement nos dossiers cartographiques (*RFI, Jeune Afrique, Le Point, Le Monde Afrique, The Conversation*), et sollicitent régulièrement le laboratoire pour trouver un spécialiste en capacité de commenter ou d'analyser.

Un **certain nombre de difficultés** nous ont cependant conduits à renoncer à certaines couvertures cartographiques.

Ainsi avons-nous **d'abord**, et très souvent, buté sur **l'accès aux résultats**. La plupart des pays ont recours à des commissions électorales dites indépendantes, qui ne sont pas toujours transparentes et qui communiquent plus ou moins bien. Il est très rare qu'elles diffusent les résultats à un niveau suffisamment précis pour que nous puissions en tirer des enseignements, et encore

⁵Géographe christian.bouquet@u-bordeaux-montaigne.fr

plus rare que ce niveau de précision atteigne le bureau de vote.

Nous avons **ensuite** été confrontés à **l'exploitabilité des chiffres fournis**. Par exemple, la participation n'est pas toujours calculée de la même manière (avec ou sans les bulletins nuls ou blancs). Ou bien les circonscriptions géographiques ne correspondant pas aux circonscriptions électorales.

Enfin – et c'est le plus important – il nous est **difficile d'évaluer le niveau de crédibilité des consultations que nous traitons**. Qui croire ? Les résultats officiels ? Les observateurs internationaux ? Les OSC qui suivent habituellement les élections africaines ? Les opposants qui contestent les chiffres officiels, mais qui ne fournissent que très rarement des données alternatives ? Les chercheurs, les journalistes, les diplomates ?

Une expérience a été tentée pour contrebalancer des résultats trop tendancieux : **cartographier les résultats « alternatifs »**. En effet, depuis l'avènement de la téléphonie mobile, des smartphones et des réseaux sociaux (*Facebook depuis 2004, Twitter devenu X depuis 2006*), des remontées parallèles de résultats sont accessibles, parfois même regroupées par des plateformes de la société civile. Depuis plusieurs années, nous demandons systématiquement aux opposants vaincus qui contestent les résultats de nous communiquer leurs propres données. **Seule l'équipe de Maurice Kamto en 2018 au Cameroun** a répondu favorablement et nous avons publié la carte correspondante en regard de la carte officielle.

[\(https://www.lam.sciencespobordeaux.fr/cartes-presidentielles-cameroun/\)](https://www.lam.sciencespobordeaux.fr/cartes-presidentielles-cameroun/).

Lors de la récente **élection présidentielle au Tchad (mai 2024)**, nous avons été en contact avec l'un des opposants. Mais celui-ci a considéré que les remontées parallèles de son camp n'étaient pas davantage fiables que les résultats officiels, car dans certains bureaux de vote ses propres militants « arrangeaient » les chiffres pour se faire bien voir des responsables du parti.

Nous avons néanmoins publié les cartes de cette consultation, ne serait-ce que pour archiver des résultats contestés.

<https://www.lam.sciencespobordeaux.fr/tchad-presidentielle-2024/>

À l'inverse, notre expérience des processus électoraux en Afrique nous permet justement de **débusquer des fraudes probables à la simple lecture de nos cartes**. Par exemple, un taux de participation très élevé dans des zones rurales éloignées des capitales et des grandes villes signifie généralement non pas que les électeurs se sont davantage mobilisés dans les campagnes mais plutôt que l'absence de représentants des oppositions dans tous les bureaux de vote a permis aux partisans du pouvoir en place de **voter à la place des absents**.

On pourra suivre sur ce lien une vidéo de 6 minutes résumant le **mode de fabrication de nos cartes** :

<https://www.lam.sciencespobordeaux.fr/lamencartes/>

Et en bonus nous rappelons la carte des élections présidentielles prévues en 2025 :

<https://www.lam.sciencespobordeaux.fr/afrique-elections-presidentielles-2024/>

Du développement



Le Compromis de Séville, ou comment raviver les espoirs déçus d'Addis-Abeba

Par Pierre Jacquemot⁶



La quatrième Conférence internationale sur le financement du développement (FfD4), qui s'est tenue à Séville en Espagne du 30 juin au 3 juillet 2025, s'est conclue par l'adoption de la déclaration nommée *Compromiso de Sevilla*. Elle réaffirme les engagements pris à Addis-Abeba il y a dix ans, qui avaient succédé à ceux de Monterrey (2002) et de Doha (2008).

Elle vise à « raviver l'espoir » grâce aux Objectifs de développement durable tout en tentant de démontrer que la coopération multilatérale est toujours vivante et efficace.

L'état des lieux

Les engagements d'Addis-Abeba de 2015 avaient été pris dans une ambiance internationale euphorique avec la même année le lancement des ODD à New York, puis la Conférence de Paris sur le climat. L'ambition était de promouvoir « le

⁶ Universitaire, économiste, ex-ambassadeur au Ghana, au Kenya et en RDC

passage de milliards à des billions » (*billions to trillions*) pour le financement du développement grâce à l'effet de levier de l'investissement privé.

Dix ans plus tard, le constat est implacable. Le constat du rapport 2025 sur le développement durable coordonné par Jeffrey Sachs⁷ met en avant qu'à l'échelle mondiale, aucun des 17 ODD ne sera atteint en 2030 au regard du rythme actuel des différentes avancées, avec toujours moins de 20 % des cibles étant sur la bonne voie pour être atteintes. Ce constat est particulièrement alarmant pour les ODD 2 – Faim zéro, ODD 11 – Villes et communautés durables, ODD 14 – Vie aquatique, ODD 15 – Vie terrestre et ODD 16 – Paix, justice et institutions efficaces. « Les conflits, les vulnérabilités structurelles et l'espace budgétaire limité entravent les progrès des ODD dans de nombreuses régions du monde », écrivent les économistes, qui classent la majorité des pays africains en queue de peloton. À la question « Les promesses ont-elles été tenues », la réponse est simple : « c'est non ! ».

Pourquoi ? La réponse aussi est simple : le système financier mondial a extrait plus de ressources financières des pays du Sud qu'il ne lui fournit. Pour la seule année 2023, 68 milliards de dollars de capitaux privés ont quitté les marchés émergents, tandis que les institutions multilatérales ont retiré 40 milliards de dollars supplémentaires, ce qui a aggravé les difficultés budgétaires des économies les plus vulnérables (source, Banque mondiale, 2024). Dans le même temps, les pays du Sud ont été contraint de faire face à des coûts de service de la dette record, les

⁷ Sachs, J.D., Lafortune, G., Fuller, G., Iablonski, G. (2025). Financing Sustainable Development to 2030 and Mid-Century. Sustainable Development Report 2025. Paris: SDSN, Dublin: Dublin University Press. DOI: <https://doi.org/10.25546/111909>

paiements au titre de la dette extérieure dépassant les 400 milliards de dollars, ce qui éclipse l'APD qu'ils ont reçue (source, FMI, 2024).

Les flux financiers illicites font perdre à l'Afrique entre 50 et 150 milliards de dollars par an (source, CNUCED, 2025). Ils sont associés pour 60 % à des opérations commerciales (notamment les prix des transactions internes aux groupes industriels qui altèrent le revenu imposable), pour 35 % à des produits d'activités criminelles et pour 5 % à de la corruption.

En d'autres termes, les pays du Sud paient davantage pour le service de la dette et le rapatriement des capitaux qu'ils ne reçoivent de nouveaux investissements ou de financements concessionnels - un renversement brutal de la logique de financement du développement qu'Addis-Abeba s'efforçait de promouvoir.

Or les besoins sont considérables. Alors que l'ONU considère qu'il faudrait 4 000 milliards de dollars par an d'ici à 2030 pour combler le déficit de financement des ODD, plus de 1 000 milliards de dollars ont été dépensés par les pays du Sud en 2023 dans l'unique but d'assurer le remboursement de leurs dettes.

La participation attendue du secteur privé à l'investissement a stagné face à la montée des risques. Ces capitaux sont volatils, amplifient les aléas de la conjoncture et réagissent principalement aux taux d'intérêt mondiaux et au sentiment des investisseurs, plutôt qu'aux besoins de développement.

En fin de compte, les économies du Sud sont restées piégées dans des cycles d'endettement et d'extraction de capitaux. L'ancien haut fonctionnaire du Trésor américain, Lawrence H. Summers, a résumé l'échec du modèle d'Addis-Abeba en notant qu'au lieu de "*Billions to Trillions*", la réalité a été "*millions in, billions out*".

Le Compromiso de Sevilla

L'approche conservatrice de la Banque mondiale en matière de prêts et l'insistance du FMI sur l'assainissement des finances publiques ont laissé de nombreux pays en développement sans marge de manœuvre budgétaire pour répondre efficacement aux chocs mondiaux.

La montée de l'endettement depuis 2010, aggravée avec la COVID-19, a laissé de nombreuses économies dans un état de paralysie budgétaire, incapables de financer des initiatives

essentielles en matière d'infrastructure, de santé et d'éducation.

La montée en puissance des nouveaux créanciers – au premier chef la Chine - a eu deux effets. D'une part, le stock de dettes et le service de la dette se sont alourdis et, d'autre part, la gestion par les créanciers s'est complexifiée. Les garanties données en gage des prêts sont des actifs d'entreprises publiques ou des matières premières stratégiques (pétrole, métaux). Cette « collatéralisation » de la dette (c'est-à-dire le processus pour l'emprunteur consistant à garantir son prêt par un actif de valeur, et, en cas de défaut de paiement, le prêteur peut en prendre possession pour couvrir la dette), associée à des contrats opaques, a permis aux pays de s'endetter au-delà des limites acceptables par le FMI.

La *Compromiso de Sevilla* propose trois principaux axes d'action : un effort d'investissement majeur pour combler le déficit de financement des Objectifs du développement durable, des mesures concrètes pour s'attaquer au fardeau insoutenable de la dette et une plus grande participation des pays du Sud aux décisions financières mondiales.

Conjointement à cet accord, une centaine de nouvelles initiatives ont été lancées dans le cadre de la *Seville Platform for Action (SPA)*. Certaines sont originales comme le pôle de conversion de dette pour le développement afin d'intensifier les accords de conversion de dette, l'alliance de pays et de banques de développement pour la clause de suspension de la dette interrompant le paiement de la dette en cas de chocs climatiques et une taxe de solidarité sur les jets privés et les vols en première classe afin de financer les objectifs climatiques et de développement. Sur la dette, le G20 est l'espace de négociation et de pression mutuelle entre créanciers traditionnels du Club de Paris et nouveaux créanciers, avec au premier chef la Chine. Mais le texte cherche à faire droit aux demandes des pays du Sud de porter cette discussion au niveau des Nations unies, plutôt que du seul G20, et prévoit un renforcement des alliances entre emprunteurs, afin qu'ils puissent mieux coordonner et faire entendre leur voix, et donc gagner en pouvoir de négociation.

Quelle mise en œuvre ?

La valeur du Compromis de Séville se jugera à la mise en œuvre des dispositions proposées,

censée être facilitée par un soutien aux institutions et aux compétences des pays du Sud. Le texte, moins ambitieux sur le suivi qu'initialement espéré prévoit la tenue de dialogues de haut niveau sur le financement du développement et du climat par l'Assemblée générale des Nations unies tous les quatre ans. Parallèlement, les processus de suivi régionaux sont renforcés afin d'assurer des rapports réguliers sur les progrès et les priorités au niveau régional, avec l'appui des commissions économiques régionales. Enfin, la mise en place du dispositif contribuera à traduire les 130 engagements repris dans le *Compromiso de Sevilla* en actions concrètes et mesurables.

Les engagements en termes de volumes financiers ont été réaffirmés à Séville, Pourront-ils être tenus sans les États-Unis, absent au Forum. Depuis le mois de janvier, les États-Unis, absents à Séville après s'être retirés du processus, ont suspendu la majorité des programmes de leur agence pour le développement international (USAID), qui permettaient de financer 42 % de l'aide humanitaire mondiale en 2024. Ajoutons que les pays du Nord sont entrés dans des processus budgétaires avec de fortes contraintes liées à l'augmentation des dépenses de défense. Le texte ne prévoit pas de nouvelles ressources publiques, même si Séville a été l'occasion, en marge de la conférence, et dans le cadre de la *Plateforme pour l'action de Séville*, de consolider le soutien d'une coalition de pays à des formes de taxation internationale, comme sur les billets d'avion business et première, qui pourraient donc être amenées à se concrétiser prochainement.

Un enjeu : mieux exploiter les gisements de la fiscalité domestique

Reste le sujet de la souveraineté financière des États et notamment la question de la mobilisation des ressources domestiques. La reconquête de la souveraineté financière passera davantage que par le passé par la mobilisation de ressources d'accumulation endogène par l'impôt. La mobilisation des ressources devra d'abord s'opérer par l'impôt. C'est le moyen le plus efficace et pérenne d'élargir l'espace budgétaire. En Afrique, on en est loin : le taux des prélèvements fiscaux (ratio impôts/ PIB) se situait en 2024 entre 16 et 21 % du PIB (source OCDE, 2025) contre 35 % dans les pays de l'OCDE. Deux tiers des pays africains n'ont aucun impôt sur les

successions. La plupart ont également réduit l'impôt sur la fortune. Oxfam pointe des exemples à suivre : le Maroc et son impôt foncier. L'Afrique du Sud également. Le Kenya qui a récemment triplé l'impôt sur les gains en capital, ce qui représente 64 millions de dollars de recettes fiscales par an. Une fiscalité renouvelée devrait jouer un rôle clé ainsi que la constitution de véritables marchés financiers locaux et régionaux. Cela devra inclure l'élargissement de l'assiette fiscale, le renforcement des politiques et des administrations fiscales, la rationalisation des dépenses publiques, ainsi que la mise en place de cadres juridiques appropriés.

Le *Compromiso de Sevilla* cherche à réaffirmer le principe de solidarité dans un cadre multilatéral. Il ne sera crédible que si les engagements pris se traduisent en actions plus tangibles que la déclaration d'Addis-Abeba. Or, l'engagement financier de l'Occident en faveur du développement diminue depuis deux ans.

Pour pallier le désengagement financier des pays occidentaux, l'appel aux financements privés est particulièrement mis en avant. Cela donne l'impression que l'aide publique au développement sera financée par le secteur privé. N'est-ce pas une manière pour les États de se désengager ?

Il est à craindre que la prochaine étape du financement mondial soit définie non pas par le principe de solidarité mais par une approche transactionnelle de l'influence économique - une approche qui remodelerait l'équilibre des rapports Nord-Sud.

Point de vue de Jean-Louis Domergue⁸

De mon point de vue, il y a deux problèmes majeurs : le passif (la dette des pays en développement) et l'avenir sans les disponibilités antérieures des bailleurs de fonds extérieurs.

Je ne crois pas que les pays très endettés puissent rembourser seuls sans compromettre encore plus l'avenir de leur développement économique et social. Il y aurait lieu de procéder par effacements progressifs des dettes de la part des créanciers en contrepartie d'investissements des gouvernements locaux dans les opérations de développement et des engagements de bonne

⁸Ex -fonctionnaire international

gouvernance (lutte contre les transferts illicites notamment).

Pour ce qui est de l'avenir, les pays précédemment bénéficiaires de l'APD devraient avoir des ambitions plus réduites et compatibles avec les moyens qu'ils peuvent dégager chez eux à travers leur fiscalité et les engagements citoyens des entreprises locales.

Les rares ressources extérieures disponibles de la part des bailleurs de fonds extérieurs devraient être orientés vers la construction de l'avenir en particulier la formation des jeunes non seulement aux techniques nécessaires dans les activités industrielles, commerciales et d'agriculture et d'élevage mais aussi à la responsabilité sociétale et donc à la citoyenneté. Les aides alimentaires directes devraient être rares et limités aux cas de catastrophes naturelles exceptionnelles.

Peut-on sauver l'Aide Publique au Développement ?

Par Louis Caudron⁹

L'Aide Publique au Développement est en crise

L'APD, l'Aide Publique au Développement, va mal. Aux États-Unis, Donald Trump vient de supprimer l'US AID, l'agence américaine qui gérait l'APD américaine. C'était le plus gros donateur avec 64 milliards \$ en 2023. La Commission Européenne prévoit de réduire de 35 % les crédits accordés aux pays les moins avancés pour la période 2025/2027 comparativement à 2021/2024. Les Pays Bas, l'Allemagne, la Belgique, la Suède, ont également diminué leur budget consacré à l'APD. En France, Emmanuel Macron s'était engagé en 2017 à augmenter l'APD à 0,55 % du PIB, mais son budget vient d'être diminué d'un tiers.

Il y a plus de 40 ans, tous les pays de l'OCDE s'engageaient à consacrer 0,7 % de leur PIB à l'APD et l'engagement a été confirmé à l'ONU en 2000. L'Aide Publique au Développement était considérée comme un moyen de réduire l'écart entre les pays riches et les pays pauvres et les pays riches ont alors accepté de consacrer une

part de leurs ressources à ce devoir de solidarité. L'engagement des 0,7 % du PIB n'a été respecté que par une petite minorité de pays, mais jusqu'à ces dernières années, la plupart des pays donateurs essayaient au moins de maintenir leur aide et le montant annuel de l'APD dépassait régulièrement 200 milliards \$ par an. Le moins que l'on puisse dire est qu'ils n'y croient plus. Il faut s'interroger sur les raisons de ce revirement.

Ce qui est peut-être le plus grave pour l'APD, c'est que ces restrictions ne suscitent guère de réactions dans l'opinion publique française. Cette indifférence peut être mortelle pour l'APD qui est devenue illisible pour la grande majorité des Français. Ils ne savent plus si elle doit financer la santé, lutter contre la pauvreté, apporter une aide alimentaire, défendre le droit des femmes ou servir les intérêts diplomatiques de la France. En poursuivant officiellement une multitude d'objectifs, notamment les 17 Objectifs du Développement Durable fixés par l'ONU, l'APD n'a plus de priorités claires.

L'efficacité de l'Aide Publique au Développement est questionnée

En France, l'APD a beaucoup financé l'Afrique. Force est de constater que l'APD n'a pas été le moteur qu'on espérait pour le développement de l'Afrique. Sa situation économique ne s'améliore guère. L'Afrique reste le continent qui concentre le plus de pauvres dans le monde. Dans certains pays, par exemple à Madagascar, les habitants sont en moyenne plus pauvres en 2025 qu'ils ne l'étaient en 1960. Bien que ces mauvais résultats soient principalement dus aux carences de la gouvernance de beaucoup de pays africains, certains responsables politiques occidentaux considèrent l'APD comme un puits sans fond qui n'atteint pas ses objectifs.

Pour d'autres responsables politiques, l'APD n'a pas atteint ses objectifs parce qu'elle est insuffisante. En 2016, Nicolas Sarkozy proposait un gigantesque plan Marshall de développement de l'Afrique. Le plan Marshall a suscité le redémarrage de l'Europe en lui apportant 13 milliards \$ de crédits entre 1948 et 1952. En dollars d'aujourd'hui, cela représente 173 milliards sur 4 ans, soit 43 milliards \$ par an. L'Afrique reçoit en moyenne 50 milliards \$ par an, ce qui signifie qu'elle bénéficie de l'équivalent d'un plan Marshall continu depuis 60 ans.

⁹Ancien Sous-directeur du Développement Rural au Ministère de la Coopération

L'Aide Publique au Développement ne peut pas résoudre tous les problèmes de financement des économies africaines

Il faut relativiser l'importance de l'APD dans le financement de l'Afrique. En 2021¹⁰, les investissements directs à l'étranger ont représenté 83 milliards \$ et les transferts des africains établis à l'étranger 65 milliards \$. Avec les 50 milliards \$ d'APD, c'est environ 200 milliards \$ qui sont envoyés en Afrique chaque année.

En sens inverse, la CNUCED évalue à 90 milliards \$ en 2020, l'évasion fiscale et les flux financiers illicites. Les fonds de retraite d'Afrique du Sud, qui sont les plus importants d'Afrique, placent plus de 100 milliards \$ en actions et obligations étrangères. Les banques africaines disposent de liquidités importantes qu'elles placent en partie à l'étranger. Cela reflète un manque de confiance dans les performances de l'économie africaine que l'APD ne peut pas compenser. Si l'on ajoute la faiblesse des recettes fiscales en Afrique qui ne représente que 16 % du PIB, contre 34 % dans les pays de l'OCDE (et même 45 % en France), on imagine les difficultés de financement que rencontrent les pays africains. Bien des projets financés par l'APD ont montré leur efficacité, mais cela ne peut pas compenser un déficit de ressources financières dû principalement aux errements de la politique économique de beaucoup de pays africains.

En 2020, Olusegun Obasanjo, ancien Président du Nigéria, Hailemariam Desalegn, ancien Premier Ministre d'Éthiopie et deux chercheurs sud-africains ont publié « *LE MODÈLE ASIATIQUE* », un livre qui propose aux gouvernements africains de s'inspirer des recettes qui ont fonctionné en Asie. Ils n'ont pas été écoutés.

Il faut certainement inciter les gouvernements africains à engager des politiques économiques plus efficaces et surtout bénéfiques pour l'ensemble de la population et pas seulement pour une élite privilégiée, mais ce n'est pas en diminuant le montant de l'APD que l'on y arrivera.

La Chine a montré une autre voie

Une autre cause d'incertitude pour l'APD a été la stratégie de la Chine depuis 2000. Elle ne verse pas d'aide, mais investit directement dans des infrastructures importantes, souvent en

contrepartie de l'accès à des ressources minérales. Cette modalité d'action a été appréciée par de nombreux pays africains, mais certains d'entre eux, sont lourdement endettés vis-à-vis de la Chine et rencontrent des difficultés pour rembourser leurs prêts.

Le changement climatique crée de nouveaux besoins

Avec le changement climatique, l'aide aux pays du Sud n'est plus un devoir de solidarité, mais une compensation des conséquences du changement climatique provoqué par le développement industriel des pays riches... Le continent africain émet très peu de gaz à effet de serre et n'a pratiquement aucune responsabilité dans la survenue du changement climatique. Or il est largement impacté par ses effets et a besoin d'investissements importants pour mener à bien sa transition climatique. Les africains demandent aux pays responsables du changement climatique d'assumer les conséquences de leurs actes en apportant à l'Afrique les financements nécessaires à son adaptation.

Les pays riches ont accepté le principe de cette compensation en créant le Fonds Vert pour le Climat qui devrait être doté de 100 milliards \$ par an. En 2022, la COP 27 a créé un nouveau fonds, le Fonds Pertes et Dommages, pour prendre en charge les dégâts causés par le changement climatique, mais sans en préciser le montant, ni les modalités de financement.

Parle-t-on d'aide ou de partenariat ?

On peut enfin ajouter que, lors du sommet France-Afrique organisé à Montpellier en octobre 2021, les jeunes africains ont demandé que l'on n'emploie plus le terme d'aide, considéré comme infériorisant pour les pays bénéficiaires. Il faudrait maintenant parler de partenariat. On comprend le besoin de fierté des jeunes africains, mais dans un partenariat chacun cherche son intérêt. Cela évacue l'idée de solidarité ou de devoir moral des pays riches envers les pays pauvres, qui est à l'origine de la création de l'APD. Pour l'instant, cette innovation n'a pas été entérinée par le Comité d'Aide au Développement de l'OCDE.

L'Afrique a besoin de beaucoup d'investissements et il est tout à fait nécessaire que les entreprises étrangères investissent en Afrique et nouent des partenariats avec les entreprises africaines. Dans ce domaine la France est bien placée. Plus de 5 000 entreprises françaises sont présentes en Afrique où elles réalisent un chiffre d'affaires de

¹⁰D'après Etienne Giros, Président du CIAN, association des entreprises françaises qui opèrent en Afrique dans « *54 nuances d'Afrique* »

100 milliards d'euros par an et emploi 700 000 africains¹¹. C'est une contribution essentielle au développement de l'Afrique qu'il faut bien sûr encourager. La France et l'Europe pourraient même passer de véritables contrats de partenariat économique gagnant-gagnant avec certains pays africains, mais on ne peut pas inclure ces partenariats économiques dans l'APD.

L'Aide Publique au Développement doit redéfinir ses priorités

Pour que les Français se réintéressent à l'APD, il faut qu'ils en comprennent les objectifs. Elle ne peut plus se présenter comme la solution pour le développement des pays pauvres. Pour être plus efficace et pour retrouver une image respectée, l'APD doit clarifier ses priorités.

Aider le continent qui nous est proche, l'Afrique

La première priorité doit être géographique. La France ne doit pas s'interdire d'aider tel ou tel pays en fonction de ses intérêts diplomatiques, mais la priorité doit être accordée à l'Afrique. Ce continent si proche de nous intéresse au premier chef les Français et devrait bénéficier au moins des trois quarts du budget de l'Aide Publique au Développement.

Première priorité : la formation des jeunes en Afrique

La formation des jeunes en Afrique est actuellement le problème principal de l'Afrique. Compte tenu de sa natalité, l'Afrique doit trouver un emploi pour **20 millions de jeunes** africains qui arrivent sur le marché du travail chaque année. Or, en Afrique, les systèmes de formation n'arrivent pas à suivre l'augmentation de la population. Dans le primaire, les classes de 100 élèves sont monnaie courante. La situation n'est pas meilleure pour le secondaire ou pour l'université. Les carences de la formation des jeunes sont un grave handicap pour leur employabilité, alors qu'une masse de jeunes sans emploi présente un énorme danger pour l'avenir des sociétés africaines. Les mouvements djihadistes ou les trafiquants de toute sorte cherchent à les recruter. Ce sont aussi de potentiels candidats à l'émigration.

La formation est un domaine qui n'intéresse pas les investisseurs étrangers et n'attire pas les

financements. L'APD ne peut pas répondre seule à l'ampleur des problèmes actuels, mais en soutenant des centres de formation existants ou en en créant de nouveaux, elle apporterait une aide significative aux États africains et retrouverait de la lisibilité et de la crédibilité. En outre, pour beaucoup de responsables politiques, cette priorité donnée à la formation serait perçue comme un bon moyen de développer l'emploi et donc de diminuer l'immigration en Europe.

Deuxième priorité : aider les paysans africains

La moitié des africains vit de l'agriculture, mais cette activité n'a pas été considérée comme très noble par la plupart des gouvernements africains et ils ne lui ont pas accordé la priorité souhaitable. Certains gouvernements ont même préféré nourrir leurs villes avec des céréales importées plutôt que de rémunérer au juste prix leurs propres paysans.

Le résultat est que l'agriculture africaine est peu productive. L'Afrique ne peut pas se nourrir et importe des dizaines de millions de tonnes de céréales. La nécessité de développer leur agriculture est maintenant admise dans plusieurs pays africains, mais ce n'est pas encore le cas dans l'ensemble de l'Afrique.

Il faut augmenter la production agricole en Afrique sans appliquer le modèle des grandes exploitations que nous avons suivi en Europe. C'est tout à fait possible en augmentant la consommation d'engrais¹² et en encourageant les pratiques agro-écologiques proposées par les instituts de recherche qui permettent d'augmenter les rendements tout en préservant la qualité des sols. C'est aussi la meilleure façon de créer des millions d'emplois agricoles.

Si l'APD affichait clairement que sa priorité est de financer des actions contribuant directement à l'amélioration de la situation des paysans africains, cela contribuerait fortement à améliorer l'image de l'agriculture dans les sociétés africaines. Ce serait très positif pour l'avenir de l'Afrique et très probablement apprécié par l'opinion publique française.

Trois objectifs à conserver

L'APD doit être capable d'apporter **l'aide d'urgence** nécessaire en cas de catastrophe. Il y aura encore dans l'avenir des famines ou d'autres

¹¹D'après Etienne Giros, Président du CIAN, association des entreprises françaises qui opèrent en Afrique dans « 54 nuances d'Afrique »

¹²D'après la fondation FARM, la consommation d'engrais minéraux est de 15kg par hectare en Afrique contre 120 kg dans le reste du monde

catastrophes et il est important de pouvoir apporter rapidement une aide, notamment l'aide alimentaire, aux populations impactées.

Un autre objectif important devrait être de soutenir efficacement **les actions menées par les collectivités locales françaises**. Ces actions ont l'énorme avantage de toucher directement les populations concernées sans passer par les gouvernements. Elles répondent à une demande directe des populations africaines et permettent souvent de développer de véritables liens d'amitié entre les intervenants. Elles donnent une bonne image de la France et, si elles avaient été plus encouragées depuis une vingtaine d'années, la propagande antifrançaise menée dans certains pays aurait probablement été moins efficace. Il s'agit souvent de projets d'un faible montant, souvent de l'ordre de quelques dizaines de milliers d'euros et pour les financer, il faut un système simple et incitatif. Le Ministère des Affaires étrangères devrait faire confiance aux collectivités locales, qui sont des institutions publiques responsables, et financer à 50 % leurs projets de terrain.

Enfin **la santé** est un domaine dont l'Aide Publique au Développement ne peut pas se désintéresser. Des programmes sont en cours, notamment à la suite de l'épidémie du COVID 19, ils ont permis de sauver des vies et doivent être poursuivis.

Une Aide Publique au Développement recentrée sur des priorités claires retrouverait le soutien qu'elle mérite

Le désamour pour l'Aide Publique au Développement est un phénomène grave qui peut impacter les relations à long terme entre la France et d'autres pays du monde. Le Ministère des Affaires étrangères et l'Agence Française de Développement doivent s'interroger sur les causes de la situation actuelle.

Les analyses et propositions de la présente note sont basées sur la conviction qu'en poursuivant une multitude d'objectifs, tels que les 8 objectifs du millénaire ou les 17 Objectifs du Développement Durable, l'Aide Publique au Développement a perdu toute sa lisibilité et sa crédibilité pour la grande majorité des Français et pour beaucoup de responsables politiques. Pour la sauver, il est nécessaire de la recentrer sur des objectifs clairs et lisibles.

L'Afrique comptait environ 300 millions d'habitants en 1960. Elle en compte actuellement 1,4 milliards et l'ONU nous annonce 2,5 milliards en 2050. Une telle augmentation de la population

dans un continent qui nous touche ne peut pas nous laisser indifférent et notre intérêt bien compris est d'aider ce continent à gérer sa croissance, notamment en y facilitant la création d'emplois. L'Aide Publique au Développement sera efficace et utile, si elle contribue à cet objectif essentiel pour l'avenir de la cohabitation entre l'Afrique et l'Europe.

Les crises et les dissensions au Sahel viennent de loin et les causes en sont multiples

Propositions pour une évolution de l'APD dans cette région

Par Georges d'Andlau, Hubert de Milly, Jean-Luc François

Ces dernières années la pauvreté a reculé au niveau de la population mondiale surtout dans les PRI. Ceux-ci ont vraisemblablement le plus profité de la dérégulation du commerce international. Mais d'autres n'en ont pas profité et sont restés des PMA. Il est donc important de se poser la question si une augmentation substantielle des montants de l'APD est suffisante pour les entraîner dans une croissance permettant une réduction forte de la pauvreté ou si d'autres mesures spécifiques sont nécessaires. C'est l'objet de cette note concernant le Sahel.

Dans cette partie du monde, les conflits locaux sur la longue durée, malgré des résolutions partielles et des accalmies à certains moments, se poursuivent depuis longtemps, régulièrement, à bas bruit. La liste des causes internes, externes, induites, est longue :

- Les conflits sporadiques à l'intérieur des États, entre populations sédentaires, semi-nomades, et nomades, sur fond de dérèglement climatique (sècheresses récurrentes) et de forte croissance démographique,
- Les conflits sur le partage et l'usage des terres, entre agriculteurs et éleveurs mais aussi du fait de l'appropriation du foncier par de grands domaines, et des tentatives de protection des forêts,

- Les affrontements ethniques et religieux, souvent instrumentalisés,
- Certains phénomènes de forte émigration, sans que les pouvoirs publics s'attèlent à freiner cette hémorragie des « forces vives », et à l'inverse les difficultés d'intégration des migrants intra-régionaux économiques et climatiques, avec ses conséquences de déclin social et économique...

Lorsque ces conflits resurgissent, ils donnent souvent lieu à la création de milices armées, avec ou sans soutien des États, ainsi qu'au développement du grand banditisme (contrebande, narcotrafic, passage de migrants clandestins...).

Plusieurs causes proprement extérieures ont aussi eu et continuent d'exercer une influence :

- La mise en place à partir des années 1985, comme ailleurs dans le monde, de politiques d'ajustement structurel. Mal adaptées, elles ont mis à mal les structures, services et finances publiques, déjà faibles. De même, les politiques de libéralisation des économies et des échanges, souvent d'ailleurs sans contrepartie, ont inclus l'abandon des systèmes de prix garantis et de stocks alimentaires, qui sécurisaient de vastes populations agricoles.
- La « décennie noire » (1992- 2002) en Algérie et son déplacement vers le Sahel, ainsi que la guerre civile en Libye (2011 mais qui dure encore) et la vague de soldats perdus qu'elle a engendrée, avec profusion d'armes. Ces deux éléments ont fortement contribué à créer de vastes zones de non droit, livrées aux conflits religieux et interethniques, aux interventions militaires ainsi qu'aux trafics en tout genre...
- Certains modes d'intervention de l'aide internationale, notamment quelques grands projets, identiques dans plusieurs pays, ont dépouillé les administrations et les collectivités locales de leurs missions au lieu de leur permettre de les définir elles-mêmes et de les assumer, et donc de

les inscrire dans une construction politique de long terme. Ces projets mal adaptés aux réalités locales ont aussi engendré de fortes distorsions de rémunération pour les cadres...

Tout ceci a contribué à **empêcher la consolidation d'États stables et crédibles**, assurant leurs rôles régaliens dans les domaines essentiels : éducation, santé, sécurité physique et alimentaire, développement économique, décentralisation et aménagement du territoire, etc. En parallèle, des systèmes relativement généralisés de corruption sont montés en puissance, même dans les institutions de sécurité, ce qui a accru le discrédit des représentations de l'État. Une proportion importante des populations, alimentée par un usage débridé des réseaux sociaux, n'a plus aucune confiance dans les dirigeants, dans les institutions, ni non plus dans les organisations internationales, ni dans les pays occidentaux dont au premier chef la France, venue prêter main-forte aux efforts de sécurité et de lutte contre l'islamisme radical. Il en est de même vis-à-vis des organisations régionales soutenues par la France et l'Europe (UEMOA avec le franc CFA, et CEDEAO).

Ce ressentiment vis-à-vis des occidentaux a été exprimé par les nouveaux dirigeants des États sahéliers, au moment des votes à l'ONU contre l'agression russe de l'Ukraine et, quoique dans une moindre mesure, sur le conflit israélo-palestinien. Ces dirigeants ont fait de la France, ancienne puissance coloniale, un bouc émissaire vis-à-vis des crises économiques et sécuritaires qu'affrontent les populations. Ils se sont également rapprochés diplomatiquement de la Russie, et certains ont accepté les services des milices « Wagner », accompagnées de leurs systèmes de prédation et de désinformation. Pour la plupart issus de coups d'état, ces dirigeants sont tentés de justifier leur mépris des fonctionnements démocratiques par la vague actuelle d'« illibéralisme » et de remise en cause des systèmes représentatifs dans le monde.

Face à tout cela, **la construction ou la reconstruction d'États qui remplissent leurs rôles régaliens** apparaît comme la seule voie de renouveau de notre coopération internationale française, dans le cadre de l'UE d'abord. Plusieurs pistes peuvent être explorées :

- Soutenir l'indépendance monétaire absolument nécessaire.

- Se faire les avocats, au sein de l'OMC, d'un traitement spécifique relatif aux PMA, et à certains PRI de la tranche inférieure, en termes d'échanges, de régulation des prix, de stocks de sécurité alimentaire (ex de l'Inde malgré les critiques internationales). La montée en puissance des « dragons asiatiques » dans les années 1950-1970 n'a pu se faire sans mesures politiques et économiques spécifiques...
- Redonner du poids à la préférence UE (prix, volume) pour les exportations de ces pays, et rétablir des aides budgétaires et aides à la balance des paiements. Les anciens Sysmin et Stabex, abandonnés du fait de leur manque d'effet contracyclique, pourraient être améliorés et remis en place. L'enjeu est notamment de consolider ou recréer des industries manufacturières, par exemple les activités de filature/tissage du coton disparues avec l'application des engagements OMC.
- Intégrer plus systématiquement les projets d'aide dans les schémas institutionnels des États (budgets et programmes de développement), pour garantir des prises de décisions partagées, aux différentes échelles centrales et décentralisées. C'est un élément essentiel pour construire la confiance des populations vis à vis de leurs administrations, de leurs systèmes et de leurs responsables politiques. L'appui au fonctionnement de ces schémas institutionnels, nécessaires au bon développement économique, devrait être l'objectif premier de l'aide internationale. Il inclut aussi bien des sociétés civiles actives que des « Cours des Comptes » et « Services de Statistiques » performants.
- Dans ce cadre conceptuel rénové, et de façon transparente, multiplier et diversifier aussi les outils de financement (banques de développement) et d'appui aux acteurs privés, aussi bien marchand, y compris informel, que non marchand : ONG et autres organisations de la Société civile, au profit notamment des plus pauvres et des marginalisés.

En définitive, même si l'aide aux pays les plus pauvres n'est plus qu'une part de plus en plus réduite de l'aide internationale, ce dont l'on peut se réjouir puisque cela traduit la réduction de l'extrême pauvreté, c'est bien dans ces pays, les PMA dont le Sahel, qu'elle joue sa crédibilité. L'enjeu est d'importance pour l'humanité tout entière : pour la première fois dans l'histoire, la communauté internationale dispose de moyens financiers conformes avec l'objectif d'élimination de l'extrême pauvreté dans le monde. Les crises sahéliennes sont l'occasion d'une refondation de l'APD.

Dans les enceintes européennes et internationales, une initiative politique puissante pour les PMA est indispensable pour traiter spécifiquement et dans la durée l'ensemble des conditions institutionnelles, budgétaires, financières et commerciales qui permettront de sortir ces pays de la spirale des crises entremêlées dans laquelle ils sont.

Certes ces propositions se heurtent à la question du « comment ». De plus, pour être utile, elles doivent s'accompagner d'une volonté politique forte, dans les enceintes européennes et internationales, pour rendre les règles des échanges internationaux plus favorables aux PMA africains.

La santé en Afrique subsaharienne après la décision américaine (Première partie)

Par Joël Dine¹³

Introduction

Sur la base d'articles journalistiques¹⁴, l'article décrit l'enchaînement des décisions américaines prises au début de cette année, les réactions et les conséquences à court terme et à moyen terme sur les programmes de santé mis en œuvre par l'Usaid dans les pays de l'Afrique subsaharienne. Depuis l'adoption des Objectifs de Développement du Millénaire pris par l'ONU en 2000 la communauté internationale avait uni ses efforts et obtenu des résultats probants, la décision américaine va à l'encontre de ceux-ci.

La décision américaine : cynisme, soudaineté et brutalité

Le 20 janvier, jour de son entrée à la Maison blanche, Donald Trump signait un décret mettant fin à la grande majorité des activités de l'USAID, agence de coopération internationale des États-Unis.

En 2024 l'agence mettait en œuvre une grande partie de l'aide extérieure américaine¹⁵. Celle gérée par celle-ci s'élevait à un montant de **40 milliards de dollars**. En son sein, **9 milliards étaient consacrés à la santé** soit 42% de l'aide humanitaire mondiale¹⁶.

Le 24 janvier 2025, le Département d'Etat américain envoyait un courrier au ton

comminatoire aux multiples ONG recevant des financements de celle-ci. « *L'USAID est une organisation criminelle. Il est temps qu'elle meure* » dixit Elon Musk. Les services de cette dernière sont fermés et son personnel licencié¹⁷. Une évaluation des projets est décidée dans les trois mois qui suivent. « *Chaque dollar que nous dépensons, chaque programme que nous finançons, chaque politique que nous mettons en œuvre doit être justifié par une réponse à trois questions simples : Est-ce que cela rend l'Amérique plus sûre ? Est-ce que cela rend l'Amérique plus forte ? Est-ce que cela rend l'Amérique plus prospère ?* ». Autres questions posées aux ONG : « *Pouvez-vous confirmer que votre projet n'est pas une programme DEI (diversité, équité, inclusion) ou qu'il ne contient aucun élément lié aux politiques DEI ? Votre projet a-t-il un impact bénéfique mesurable pour l'industrie américaine, l'emploi ou l'économie américaine ? Comment votre projet contribue-t-il à lutter directement contre les influences néfastes dont celles de la Chine ? Comment votre projet permet-il de lutter contre l'immigration illégale aux États-Unis ? Votre projet permet-il aux États-Unis de renforcer leurs chaînes d'approvisionnement en minerais rares (question 36 et dernière question).*

Si évaluer les projets n'est pas dans son principe mauvais de la part d'un donateur, par contre ce qui est plus grave est que cette évaluation soit accompagnée de **l'arrêt immédiat de tous décaissements**. Ce qui déclenche chez les ONG¹⁸ une situation chaotique : des licenciements, des mises en congé, la fermeture de nombreux programmes et un climat d'incertitude. De plus. Quid de l'aide alimentaire, des aides d'urgence ? Au bas mot, 92% de l'aide américaine a été amputé sans beaucoup d'espoir d'être rétablie.

Sont touchées aussi **les agences américaines en charge de la santé** dans le pays mais aussi à l'international : le CDC¹⁹ d'Atlanta et les NIH (National Institute of Health). Le premier est chargé de la prévention et le suivi des épidémies

¹³ Président de Fraternité Afrique, ex- agronome au Ministère de la Coopération (1970-2006)

¹⁴ Basé sur les informations issues d'articles du journal « Le Monde » publiés entre janvier et juillet 2025 par les journalistes suivants : Laurence Caramel, Florence Miettaux, Théodore Laurent, Louise Cauvelaire, Julien Bouissou, Christophe Ayad, Mathilde Rousson, Arthur Frayer-Laliex, Marine Janin, Coumba Kane, Faustine Vincent, Jean-Michel Bezat, Arnaud Le Parmentier, Christophe Châtelot.

¹⁵ Soit 0,24 % du PIB américain au 25 ème rang de l'OCDE

¹⁶ La spécificité de l'aide américaine était qu'elle était orientée en priorité sur les besoins de base des populations et les aides d'urgence.

¹⁷ Le milliardaire Elon Musk placé un moment à la tête du Département de l'Efficacité Gouvernementale (DOGE)

¹⁸ Comme chez la plupart des donateurs, les projets financés sont mis en œuvre par des ONG internationales et nationales.

¹⁹ CDC : Centre pour le contrôle et la prévention des maladies basé à Atlanta

dans le pays et à l'international²⁰, le second de la recherche médicale et biomédicale.

A celle-ci s'ajoute **le retrait des États-Unis de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS)**, décision qui ne prend effet qu'en 2026. Cette organisation du système de l'ONU est le pilier de la santé au niveau mondial. On l'a vu lors de la pandémie du Covid19 entre 2019 et 2022. Cela aura pour effet de la priver de financements importants et ainsi d'en diminuer l'efficacité dans la régulation de la santé mondiale en particulier dans le cas des épidémies.

Une décision idéologique qui provoque un tollé de protestations

La politique internationale décidée par Donald Trump n'est pas « *Amérique first* » mais « *Amérique only* ». C'est une politique extérieure contraire à celles menés par les divers gouvernements démocrates ou républicains depuis la seconde guerre mondiale. Empreinte des valeurs américaines celle-là était favorable à un « *soft power* », une politique d'influence face à l'Union soviétique puis à la Chine. Elle était organisée autour de l'USAID créée par le président John Kennedy en 1961.

Des protestations émises au travers de la presse²¹

Chez les institutionnels : Bill Gates (Fondation du même nom)²², Tedro Adhanom Ghebreyesus (président de l'OMS), les responsables du Pefar²³, du GAVI²⁴, du CDC et des Instituts Nationaux de Santé (NIH), et bien d'autres encore...

Chez les universitaires : Les universités John Hopkins, d'Harvard, de Columbia, Nathaniel Raymond (Humanitarian Research Lab à la Yale School of Public Health), Davide Rasella (Barcelona Institute for Global Health), James Macinko (professeur à l'Université de Californie), Caterina Monti (chercheuse à l'ISG Global) et bien d'autres encore .

²⁰ Que pouvait-on espérer d'un ministre de la santé anti-vaccin ?

²¹ Articles du journal Le Monde

²² La Fondation Gates finance pour 2 milliards de dollars par an la santé en Afrique. Il admet qu'il ne peut compenser le retrait de l'aide américaine dans ce secteur.

²³ Pefar : President's Emergency Programm for Aid contre le sida.

²⁴ Gavi : Alliance mondiale du vaccin.

Chez les responsables des ONG²⁵: Claire Magone et Rony Braumann (Médecins sans frontières), Claire Chaumont (consultante en santé publique), Elodie Andrault (Action contre la faim), Manuel Patrouillard (Handicap International), Olivier Routeau (Première Urgence International), Hélène Ranchal (Médecins de Monde), Kevin Goldberg (Solidarités International), Anne Bideau (Plan International), Nathalie Vilgrain (organisme féministe Marijan), Sarah Yager (Human Rights Watch), Najat Vallaud-Belkacem (France Terre d'asile et ancienne ministre), Guillaume Gonin (enseignant), Carole Sekimpi (Marie Stopes International, Sarah Schow et Elisabeth Sully (Institut Guttmacher). En Afrique, Sophie Hobbs (Association Nacosa contre les violences de genre), Armando Ayala (Association d'aide aux LGBT), Richard Lusimbo (Uganda Key Population Consortium) et bien d'autres encore...

Dès le 10 mars, malgré le tollé de protestation et sans attendre l'échéance des 90 jours de gel destinés à passer en revue l'utilisation des fonds engagés par l'Usaid, Washington confirme l'abandon des 83% des programmes d'aide et la fermeture de cette administration de plus de 60 ans d'âge²⁶.

Conséquences à court terme

Les ONG « prises à la gorge »

Elodie Andrault d'Action pour la Faim (ACF) : « *Ce que l'on vit est épouvantable, inhumain, ubuesque et contraire à tous nos principes d'éthique. Nous sommes une ONG humanitaire française en charge de projets de santé à destination des femmes et des enfants dans plusieurs pays d'Afrique de l'Ouest et en RDC. Nous avons en plus du financement privé de nos adhérents, des financements français, européens mais surtout dans ce domaine américain en particulier de l'USAID. La palette des interventions des ONG dans la santé est large entre les vaccinations, les actions de « life saving » contre les malnutritions sévères²⁷, la lutte contre le paludisme, la lutte contre le sida, les actions pour la contraception et les avortements sans parler de la protection des minorités sexuelles. Les ONG devront procéder à*

²⁵ Malgré les risques de rétorsion des nouvelles autorités américaines.

²⁶ Effective à partir du 1 er juillet.

²⁷ Comme les distributions de « Plumpy-Nut » une pâte d'arachide ultra-riche

un tri « morbide » entre les opérations à poursuivre et celle à interrompre²⁸. En effet les premières victimes seront les femmes africaines.

Les premières victimes : les femmes et enfants africains

« *Un chaos sans précédent, une attaque cruelle contre l'avenir des Africaines* » : s'insurge Carole Sekimpi responsable Afrique de l'ONG Marie Stopes International qui fournit des services de contraception et d'avortement dans 38 pays. « *En trois semaines, 2,7 millions de femmes ont été privés de contraceptifs dans le monde dont 2 millions en Afrique. D'ici la fin des 90 jours de gel de l'aide, 8000 femmes et filles mourront de complications durant la grossesse et l'accouchement. Et 7200 seront des Africaines* » estime Elisabeth Sully de l'Institut Guttmacher spécialisé dans la santé reproductive. Les mêmes échos proviennent de Côte d'Ivoire, du Burkina-Faso ou de Zambie. Dans ce dernier État, c'est un coup fatal pour un pays dont la planification familiale dépend à 70% de l'aide américaine et où le taux de grossesse chez les adolescentes est le plus élevé. Une autre conséquence est la lutte contre le paludisme qui affecte principalement les femmes enceintes et les enfants. S'y ajoutent les projets consacrés aux droits de femmes et aux personnes des communautés LGBT+.

Les pays africains les plus concernés

Dans les pays de l'Afrique subsaharienne, les sept pays les plus concernés par l'interruption de l'aide américaine²⁹ sont l'Éthiopie, le Nigeria, l'Ouganda, le Soudan du Sud, le Kenya, la RDC et le Libéria. Les perturbations les plus importantes sont à prévoir au sein de leurs systèmes de santé avec une chaîne des soins en manque de vaccins, de médicaments et de conseils.

Conséquences à moyen terme

Dans les politiques de développement, la santé a bénéficié très tôt d'une stratégie d'intervention coordonnée entre tous les donateurs sous l'égide de l'OMS. Elle a pris le nom de stratégie des **soins de santé primaire ou de première ligne** le cœur

²⁸ Sur les 20 projets financés par l'Usaid pour un montant de 60 millions de dollars, seuls 7 seraient susceptibles d'être maintenus

²⁹ L'aide américaine y constitue plus de 50 % de l'assistance étrangère

de sa politique vis-à-vis des pays en Afrique et dans le monde. Elle a été mise au point à la **Conférence d'Alma-Ata en 1978** et s'est imposée depuis aux pays en développement. Dans la politique de santé de ces pays, ils sont complétés aujourd'hui par la recherche d'une couverture de santé universelle (CSU) au bénéfice de chaque habitant, loin d'être atteinte.

Que recouvrent les soins de santé primaires ?

« *Les soins de santé primaires constituent une approche de la santé tenant compte de la société dans son ensemble. Elle vise à garantir le niveau de santé et de bien-être le plus élevé possible et sa répartition équitable en accordant la priorité aux besoins des populations le plus tôt possible tout au long de la chaîne de soins. Celle-ci va de la promotion de la santé et de la prévention des maladies au traitement, à la réadaptation et aux soins palliatifs, et en restant le plus proche possible de l'environnement quotidien des populations* ». (OMS).

Ils sont dispensés dans les Centres de soins ruraux ou urbains par de centaines de milliers de médecins et d'infirmier(e)s qui sont visités chaque jour par les femmes, les enfants et les malades. Les mesures prises comme l'interruption des financements de l'Usaid dont une grande partie était consacré à aider les soins de santé primaires, auront un impact fortement négatif en les privant de vaccins, de médicaments, de matériel médical et de conseils. Les ONG interviennent en appui dans chaque pays dans ces centres de santé en ville et en brousse.

Les huit Objectifs du Millénaire pour le Développement (O.M.D)

Depuis l'année 2000, la Communauté internationale sous les auspices de l'ONU a adopté huit objectifs prioritaires pour les pays en développement.

Les 8 objectifs à l'horizon 2015 :

Objectif 1 : **Mettre fin à l'extrême pauvreté et la faim.**

Objectif 2 : **Assurer l'éducation primaire pour tous.**

Objectif 3 : **Promouvoir l'égalité des sexes.**

Objectif 4 : **Réduire la mortalité infantile.**

Objectif 5 : **Améliorer la santé maternelle.**

Objectif 6 : **Combattre le VIH/SIDA, le paludisme et d'autres maladies.**

Objectif 7 : **Assurer un environnement durable.**

Objectif 8 : **Mettre en place un partenariat mondial.**

Quatre de ceux-ci concernent directement la santé des populations

Résultats de la politique de santé obtenus en 2015 (cf Rapport ONU)

Des avancées importantes ont été obtenues au cours de ces quinze ans dans la santé des populations des pays en développement **infirmant en cela les propos des nouveaux dirigeants de Washington**, les subventions de l'Usaid y prenant une grande part (Pepfar, GAVI, CDC, NIH, Universités).

A savoir :

Objectif 1 : Mettre fin à l'extrême pauvreté et la faim

L'extrême pauvreté a diminué de façon significative au cours des deux dernières décennies. **En 1990, près de la moitié de la population des pays en développement vivait avec moins de 1,25 dollar par jour ; cette proportion est tombée à 14 % en 2015.** Au plan mondial, le nombre de personnes vivant dans une extrême pauvreté a diminué de plus de moitié, passant de 1,9 milliard en 1990 à 836 millions en 2015. Les progrès ont essentiellement eu lieu depuis 2000. Le nombre de personnes dans la classe moyenne active, vivant avec plus de 4 dollars par jour, a presque triplé entre 1991 et 2015. Ce groupe représente maintenant la moitié de la population active dans les régions en développement, par rapport à seulement 18 % en 1991. La proportion de personnes sous-alimentées dans les régions en développement a baissé de près de moitié depuis 1990, passant de 23,3 % en 1990-1992 à 12,9 % en 2014-2016.

Objectif 4 : Réduire la mortalité infantile

Le taux de mortalité des enfants de moins de cinq ans dans le monde a diminué de plus de moitié, passant de 90 à 43 décès pour 1 000 naissances vivantes entre 1990 et 2015. En dépit de la croissance démographique dans les régions en développement, le nombre de décès d'enfants de moins de cinq ans a diminué, passant de 12,7 millions en 1990 à près de 6 millions en 2015 dans le monde. Depuis le début des années 1990,

le taux de réduction de la mortalité des moins de cinq ans a plus que triplé dans le monde. En Afrique subsaharienne, le taux annuel de réduction de la mortalité des moins de cinq ans a augmenté plus de cinq fois durant la période 2005-2013 qu'il ne l'avait fait lors de la période 1990-1995. La vaccination contre la rougeole a permis d'empêcher près de 15,6 millions de décès entre 2000 et 2013. Le nombre de cas de rougeole signalés dans le monde a diminué de 67 % pour la même période. Près de 84 % des enfants dans le monde ont reçu au moins une dose de vaccin contre la rougeole en 2013, contre 73 % en 2000.

Objectif 5 : Améliorer la santé maternelle

Depuis 1990, le taux de mortalité maternelle a diminué de 45 % dans le monde ; la plus grande partie de cette diminution a eu lieu depuis 2000. En Asie du Sud, le taux de mortalité maternelle a diminué de 64 % entre 1990 et 2013 ; il a chuté de 49 % en Afrique subsaharienne. En 2014, plus de 71 % des naissances dans le monde ont été assistées par un personnel soignant qualifié, en augmentation par rapport à 59 % en 1990. En Afrique du Nord, la proportion de femmes enceintes qui ont reçu au moins quatre visites prénatales est passée de 50 % à 89 % entre 1990 et 2014. Dans le monde, l'usage de la contraception chez les femmes âgées de 15 à 49 ans, mariées ou en couple, est passé de 55 % en 1990 à 64 % en 2015.

Objectif 6 : Combattre les VIH/Paludisme et autres maladies

Les nouvelles infections au VIH/Sida ont chuté de près de 40 % entre 2000 et 2013, passant, selon les estimations, de 3,5 à 2,1 millions de cas. Dans le monde, en juin 2014, 13,6 millions de personnes vivant avec le VIH recevaient un traitement antirétroviral, une immense augmentation par rapport à seulement 800 000 personnes en 2003. Le traitement antirétroviral a permis d'éviter 7,6 millions de décès dus au sida entre 1995 et 2013. La mortalité due au VIH/Sida a ainsi été réduite de 74% (Programme Pepfar contre le Sida depuis 2003). **Plus de 6,2 millions de décès dus au paludisme** ont été évités entre 2000 et 2015, principalement chez les enfants de moins de cinq ans en Afrique subsaharienne. On estime que le taux d'incidence du paludisme dans le monde a chuté de 37 % et le taux de mortalité de 58 %. Entre 2004 et 2014, plus de 900 millions de moustiquaires imprégnées d'insecticide ont été livrées aux pays d'Afrique subsaharienne où le paludisme est endémique. La mortalité du paludisme a été réduite de 53% Entre 2000 et

2013, les actions de prévention, diagnostic et traitement de la **tuberculose** ont sauvé environ 37 millions de personnes. Le taux de mortalité due à la tuberculose a diminué de 45 % et le taux de prévalence de 41 % entre 1990 et 2013. On a constaté la diminution de 15 % des décès, toutes causes confondues, calculé par les chercheurs. L'impact le plus fort de cette aide a été observé pour des maladies évitables et celle des maladies tropicales négligées de 51%

Les 17 Objectifs du Développement Durable

Les objectifs sur la santé de 2000 ont été intégrés dans les 17 Objectifs du Développement Durable (O.D.D) retenus en 2015 et **qui seront évalués en 2030.**

L'effort des donateurs doit être poursuivi, non diminuer comme on le constate aujourd'hui ou même interrompu comme dans le cas de l'Usaid.

En effet dans le monde entier, plus d'un milliard de personnes risquent de passer sous le seuil de pauvreté du fait des dépenses de santé restant à leur charge qui représente 10 % ou plus du budget de leur ménage. Grâce à une intensification des interventions de soins de santé primaires dans les pays à revenu faible ou intermédiaire, 60 millions de vies pourraient être sauvées et l'espérance de vie moyenne pourrait augmenter de 3,7 ans d'ici à 2030. Selon les estimations, 75 % des progrès sanitaires prévus dans le cadre des objectifs de développement durable pourraient être réalisés grâce aux soins de santé primaires. Pour atteindre les cibles en matière de soins de santé primaires, il est nécessaire d'investir entre 200 et 328 milliards de dollars américains supplémentaires par an afin d'offrir des services de santé plus complets au plus grand nombre.

Conclusions

Aujourd'hui, six mois après, il n'y a pas eu de retour en arrière dans la décision américaine malgré l'avalanche des protestations. La baisse et même l'arrêt de nombreux programmes de santé touchant des millions de femmes et d'enfants africains n'a pas provoqué d'émotions dans la population américaine. L'affaiblissement du contrôle des épidémies accroît le risque d'apparition d'une nouvelle pandémie à l'instar de celle du Covid 19. Qu'en sera-t-il de la réponse aux crises humanitaires à l'avenir ?

L'effort coordonné dans le domaine dans les pays en développement mené dans le cadre des depuis les années 2000 dans le cadre des OMD a produit des résultats importants dans la santé des

populations concernées. Ils doivent être poursuivis !

L'espoir vient de l'attitude encourageante de la Communauté internationale lors de la Conférence du financement du développement tenu à Séville au début de ce mois³⁰. La solidarité internationale n'est pas un vain mot !

La deuxième partie de l'article³¹ abordera les nombreuses maladies et épidémies dont sont victimes les populations et, dans celles-ci, surtout les femmes et les enfants de l'Afrique subsaharienne. De nombreuses organisations, institutions et universités principalement du monde occidental ont mis en œuvre depuis des dizaines d'années des programmes de recherche en particulier sur les vaccins³². Un point sera fait sur ceux-ci.

³⁰ Cf l'article de Pierre Jacquemot

³¹ Qui paraîtra dans le prochain bulletin.

³² Récemment deux vaccins contre le paludisme ont été expérimentés avec succès.

De la culture



« Passage de la bonne mort »

Par Gilles Lainé

« Mais avait-elle bien entendu ? « La Baie de la Bonne Mort » ? Était-ce ainsi que Félicia avait appelé le golfe qui tous les jours miroitait au soleil ?

- Pourquoi la baie s'appelle-t-elle ainsi ?

- Parce que c'est un beau nom. Je trouve que l'eau bleue, avec ses dauphins, ressemble à un cimetière pour ceux qui ont une bonne mort. C'est bien ce que nous espérons tous ? ».

(Mankell, H. (2013), Un paradis trompeur, p.168, Ed. du Seuil)

Dans la ville basse de Maputo, là où les immeubles en construction prennent peu à peu la place de la vieille ville coloniale, où les parois de verre remplacent les colonnades, les étages les vérandas, subsistent encore quelques bâtiments remarquables, des boutiques au charme désuet, des hôtels mal famés, des bars et des boîtes à strip-tease. Même les noms de certaines rues semblent avoir échappé à l'accélération de l'histoire et cultivent le paradoxe. C'est là que commencent les avenues Karl Marx, Vladimir Lénine, Samora Machel, Guerre populaire... mais d'autres ont gardé leur nom donné par l'administration coloniale portugaise : la rue de Bagamoyo, la rue de la Presse, le passage de la Palmeraie, la « travessa da boa Morte » ou passage de la bonne Mort.

La rue Bagamoyo (du nom de la ville de Tanzanie où s'est implantée la première mission catholique d'Afrique de l'Est et où a eu lieu la révolte contre l'administration coloniale allemande) est bien connue grâce au photographe Ricardo Rangel qui nous a laissé de précieux témoignages sur ses bars, ses filles, ses marins en goguettes, ses bandes de jeunes blancs sud-africains venus s'encanailler. Depuis l'Indépendance, les choses ont changé mais la vocation de la rue, malgré une activité sans doute réduite, est demeurée. Dès la nuit tombée, les trottoirs s'animent, les bars se remplissent, les hommes rôdent et les filles attendent... La proximité de la grande mosquée n'y fait rien, la nuit c'est le temporel qui l'emporte !

Lorsqu'on descend la rue, après l'hôtel Central, la boîte de nuit Luso, le bar Gipsy, le Copa Cabana, on coupe une ruelle nommée passage de la Palmeraie, puis c'est le « passage de la bonne Mort » que l'on croise... Nous sommes peu familiers de ce nom qui intrigue. Que s'est-il donc passé dans cette rue étroite ? Quel danger nous guette ?

Rien de cela ! C'est encore du religieux dont il s'agit ! Entre la mosquée, les prostituées, les hôtels de passe, les chrétiens ont réussi à laisser une trace dans l'adressage de la ville !

Jusqu'au 19^{ème} siècle en Europe, la mort était le plus souvent liée aux nombreuses maladies épidémiques, aux guerres incessantes... Devant cette mort « collective », il y avait une résignation, un certain fatalisme face à ce qui était interprété comme un acte divin, une épreuve imposée par Dieu. Il n'y avait donc rien d'autre à faire que de

prier... Les progrès de la médecine, l'amélioration des conditions de vie, allaient modifier profondément cette conception : de la mort massive, on passe à la mort particulière, individuelle. Dès lors les mentalités changent : on va se soucier de préparer sa mort pour obtenir son salut.

Des confréries spécifiques se développent alors et notamment celle de la « bonne mort », celle où l'on meurt en règle avec sa foi : baptisé, communié, confessé, muni des derniers sacrements et entouré de ses proches ou de confrères ou consoeurs... Si une première confrérie fut créée dès 1380 pour en assurer le culte, c'est surtout au 19^{ième} siècle qu'elles se répandirent dans toute la chrétienté. Au Portugal, comme au Brésil, des églises lui sont dédiées et de nombreuses rues portent ce nom. En France, à Poitiers, dans l'église Saint-Porchaire, une statue de la Vierge est vénérée comme « Notre Dame de la Bonne Mort et de toute Peine ».

L'un des derniers livres d'Henning Mankell (« Un paradis trompeur ») dont l'action se passe en grande partie au Mozambique, fait incidemment référence à la « Baie de la Bonne Mort », nom qui aurait été donné à la baie de Maputo par les navigateurs portugais et qui aurait figuré sur les premières cartes. Cette indication figure dans le livre de A. Pigafetta et Duarte Lopez : « Le royaume du Congo et les contrées environnantes » publié en 1591. Selon les auteurs, le lieu aurait été primitivement appelé Baia da Boa Paz ou Baia da Boa Morte, avant d'être dénommé Baia da Lagoa en 1502 sur le planisphère de Cantino, nom que les Anglais allaient transformer en Delagoa Bay. Ce n'est que sous le règne de Joao III que fut donné le nom de baie de Lourenço Marques, en l'honneur du commerçant portugais qui reconnut le lieu en 1544.

16^{ème} édition du Festival « Visions d'Afrique »

Du 15 au 21 octobre 2025

Programme bientôt disponible ...

Comme chaque année, en octobre prochain, **VISIONS D'AFRIQUE** emmènera son public à la rencontre des images, des récits et des sons des **Afriques d'aujourd'hui**.

Les associations « Afriques en Scène », dédiée à l'organisation du festival, et le LOCAL, qui gère les cinémas de l'Eldorado à Saint Pierre d'Oléron et de l'Estran à Marennes, mettent tout en oeuvre pour la réussite de la 16^{ème} édition de *Visions d'Afrique*.

Le programme est encore en construction, mais nous avons déjà trouvé quelques « pépites ».

Au programme

CÔTÉ « CINÉMA »

Nous avons visionné des films aux JCC de Carthage, (nov 2024) au FESPACO (Ouagadougou fin février 2025) et à Cannes (Mai 2025). Nous visionnons aussi bon nombre de films proposés par des producteurs ou des distributeurs. Nous avons retenu des nouveaux films de cinéastes auxquels *Visions d'Afrique* est fidèle : **Dani Kouyaté** qui a remporté l'Étalon d'or au FESPACO 2025, avec *Katanga, la danse des scorpions* et **Merzak Allouache** qui vient de sortir deux jolies pépites.

Nous présenterons bien d'autres belles découvertes, spectaculaires, tendues ou poétiques, drôles ou dramatiques. Cette année, nous ferons une place particulière, dans la vingtaine de films sélectionnés, aux films populaires, ceux que voient les « vrais gens » en Afrique et nous honorerons deux cinéastes décédés cette année, **Mohamed Lahkdar Hamina** et **Souleymane Cissé**.

Outre **Dani Kouyaté**, nous rendrons hommage en sa présence à **Jean-Pierre Békolo**, tenant de l'afro-

futurisme, réalisateur de *Quartier Mozart*, *Les Saignantes*, *Le Président* et *Miraculous Weapons* et – sous réserve – à **Angèle Diabang Brenner**, qui a réalisé une adaptation de *Une si longue lettre* de Mariama Bâ, remarquée au FESPACO, et à **Aïcha Boro** avec *Les invertueuses*.

CÔTÉ « LITTÉRATURE »

Comme chaque année, nous souhaitons que deux auteurs aillent à la rencontre des lecteurs : **Roukiata Ouedraogo**, avec *Du Miel sous les galettes* et *Le Petit mari*, dans les médiathèques ainsi que dans les collèges et lycées ; **Chadia Loueslati**, auteure de romans graphiques, ou **Marguerite Abouet**, avec sa série *Akissi*, ouvriront les enfants du primaire à l'Afrique à travers leurs ouvrages.

Exceptionnellement, cette année, plusieurs adaptations cinématographiques d'oeuvres littéraires seront autant d'opportunités de croisement entre littérature et 7^e art.

ENFIN, NOUS N'OUBLIONS PAS LE TRADITIONNEL ENVIRONNEMENT DE VISIONS D'AFRIQUE :

Deux concerts festifs : le 17 octobre, lors du concert d'ouverture organisé par la commune de Saint-Pierre-d'Oléron, le groupe **Balu & Borumba** « ambiancera » l'Eldorado, revisitant avec enthousiasme l'âge d'or de la Rumba Kongo en se jouant des genres musicaux, de la rumba traditionnelle à l'Afro beat en passant par l'Afro Jazz et la rumba rock.

Le 21 octobre, l'Estran (Marennes) accueillera le concert de clôture.

Des expositions seront organisées, traits d'union entre les cinémas et les médiathèques : À L'Eldorado, *Touaregs* de **Catherine et Bernard Desjeux** entrera en résonance avec le film *Ressacs* d'**Intagrist al Ansari**.

Urgent

Pour aider l'association « **Afriques en scène** » dans l'organisation du festival d'octobre adhérer et/ou faire un don.

Pour l'adhésion et/ou un don :

Soit un chèque de 20 euros adressé à **Afriques en scène** c/o **Cinéma El Dorado**, 5 rue de la République 17310 Saint Pierre d'Oléron

Soit par virement RIB IBAN :FR76 1551 9390 9100 0208 0980180 /BIC : CMCIFR 2A

Vous pouvez aussi aller sur le site <https://visionsdafrique.fr>

The screenshot shows a payment interface for 'Adhésion 2025' by 'Afriques en Scène'. The page includes a 'Partager' button, a description of the membership, and a progress bar with steps: 'Choix de l'adhésion', 'Adhésions', 'Coordonnées', and 'Récapitulatif'. The current step is 'Adhésions', showing a '20€' amount. Below this, there is a section for 'Adhésion de soutien' starting from 20€, and a section for 'Souhaitez-vous faire un don à Afriques en Scène en plus de votre adhésion?' with radio buttons for 'Pas de don', '5 €', '10 €', and '20 €', and a 'Choisir un montant' link. At the bottom, there is a 'Commander' button and a ' Paiement sécurisé' section with logos for Visa and Mastercard. On the right side, there is a small informational box titled 'Pourquoi soutenir HelloAsso?' with an illustration of two people and text explaining the 100% donation benefit.

Informations



Avis aux lecteurs

Le bulletin que nous diffusons est composé d'articles rédigés par des adhérents ou des sympathisants de notre association. Leurs contenus n'engagent pas notre association.